

## Bulletin d'informations municipales De Janvier à Mai 2025



La vidéoprotection



Le premier festival de musique



Travaux de voiries



Attention aux fortes chaleurs

**Sommaire**

Le mot du maire	page	3
Vie locale	page	5
Aménagements - Travaux	page	13
Environnement	page	16
Enfance / Jeunesse	page	17
Agenda prévisionnel des manifestations 2025	page	19
Associations	page	19
Infos diverses	page	48



Ce bulletin municipal a été réalisé avec le concours d'élus du Conseil municipal et des représentants des associations locales.

Commune de TALMAS rue Saint Aubin 80260

Tél : 03.22.93.71.18. [www.TALMAS.fr](http://www.TALMAS.fr)

Crédits photos : les élus et les représentants des associations, Facebook mairie, Internet (images libres de droits)

Directeur de publication : Patrick BLOCKLET

Secrétaire de rédaction : Carole REVILLON

Membres de la commission lecture : Patrick BLOCKLET, Sandrine EVAIN, Lucie HOULLIER, Carole REVILLON

Impression : Société PIXELS AVENUE 53 Avenue Roger Dumoulin 80080 AMIENS  
- dépôt légal

Espaces Communications/Informations :





Chers Concitoyens,

C'est sous un temps très clément que j'écris cet édito de printemps. Souhaitons que cette période d'ensoleillement se poursuive dans les prochaines semaines.

En raison de ce climat, plus que favorable, les travaux de sécurisation des entrées Nord et Sud sur RN 25 avancent avec efficacité. Certes, je conçois que ces travaux ont provoqué quelques chamboulements dans votre quotidien mais ces derniers étaient nécessaires à plusieurs titres :

- Sécuriser l'entrée et la sortie des véhicules qui se rendent au supermarché « G 20 » et à la Boulangerie Pâtisserie « Sophie ».
- Faciliter la sortie et l'entrée des véhicules au carrefour de la rue des Acacias et la RN 25.

Afin de sécuriser le cheminement piétonnier vers le supermarché « G 20 » et la boulangerie « Sophie », un trottoir sera créé entre le restaurant « Le Karadoc » et le centre commercial. Une aide de 40 % est accordée par le Conseil départemental.

Le montant des travaux s'élève à 37 500 € TTC.

Cette année les travaux d'investissement s'élèvent à 830 463 € dont un peu plus de 503 000 € sont consacrés à notre école communale pour la construction d'une salle de motricité, d'un préau et d'un abri pour les parents. Nous attendons le retour de notre dossier de demande de subvention à hauteur de 80 %. Dans le même ordre d'idée, nous attendons également la décision de notre Communauté de communes quant à la prise de la compétence scolaire ou non.

Concernant les travaux voirie 2025, l'axe Val-de-Maisons/Puchevillers (partie TALMAS) sera rénové par un enduit d'usure, de nombreux nids de poule y apparaissant régulièrement. Nous avons sollicité un enduit d'usure pour les rues Capitaine, de la Ville, d'AMIENS et Georges Thuillier mais cette demande a été reportée pour 2026.

En raison du mauvais comportement de certains usagers de la route, un arrêté municipal vient d'être pris afin d'interdire l'arrêt et le stationnement des véhicules face à notre école. Cette interdiction existe depuis de nombreuses années. Elle est matérialisée par des lignes continues jaunes sur les bordures de trottoir, mais n'est pas respectée. De nombreuses places de stationnement existent sur les parkings situés à proximité de notre école. Certes il faut marcher quelques mètres mais si je peux me le permettre, j'aurais tendance à dire que la marche entretient notre condition physique. J'invite donc les usagers à respecter cet arrêté, dans le cas contraire je me verrais contraint d'envoyer au Tribunal de Police une demande de verbalisation (pour mémoire 135 euros).

Comme chaque année, je profite de ce bulletin d'informations pour demander aux administrés possédant des haies mitoyennes avec le domaine public où le voisinage, de penser à couper les branches débordant de leurs limites de propriété. L'entretien de ces haies vous incombe. Je rappelle qu'un arrêté municipal est en vigueur et pour les personnes récalcitrantes, il est désormais possible d'effectuer ces travaux d'entretien avec le domaine public par une société extérieure. La facture serait alors à votre charge. Idem pour les chardons qui doivent être coupés pour le 14 juillet.

Je terminerai cet édito en vous indiquant les résultats de nos comptes administratifs 2024 ainsi que les prévisions de notre budget primitif 2025 tant en sections de fonctionnement, qu'investissement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances estivales.

Vous pouvez croire, chers Concitoyens, à notre sincère dévouement pour l'avenir de notre village.

Patrick BLOCKLET

## Moment convivial de fin d'année

Un rituel pour les employés communaux invités à partager une soirée conviviale avec les élus. C'est l'occasion de les remercier pour leur travail réalisé avec sérieux. Chacun s'est vu offrir une carte cadeau.



## Cérémonie des vœux du Maire

Cette année, la cérémonie s'est déroulée le vendredi 17 janvier à la salle des fêtes. Monsieur le Maire a échangé ses vœux et fait un discours sur les projets de l'année après le propos introductif de Carole REVILLON, 2<sup>e</sup> adjointe. Les représentants d'associations ont pu mettre en avant un projet prévu dans l'année (TAK invité par le CIAP, Festi Music organisé par le Comité des fêtes...), en présence de Jean Michel BOUCHY.



C'est toujours le moment pour les élus d'aller à la rencontre des nouveaux habitants invités pour cette occasion.

## Célébration du 8 mai

Toujours accompagnée de l'Harmonie de NAOURS, la population a été invitée à se réunir au monument aux morts. Les enfants présents, avec la directrice de l'école Caroline MATUSZAK, ont chanté la Marseillaise.



Les anciens combattants représentés par Monsieur DIMPRE et Monsieur LAMBERTYN Porte-drapeau, Monsieur le Maire, en présence de J. Michel BOUCHY Conseiller départemental et Vice-président à la Communauté de communes (CCTNP).



Un verre de l'amitié fut partagé salle DELVAL sur le rythme musical des musiciens.

Message officiel de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants, à l'occasion des commémorations du 8 mai :



Le 8 mai 1945, quand la nouvelle de la Victoire parvint à Paris, le général de Gaulle qui incarnait la voix de la France libre et combattante adressa ces mots à la Nation : « *Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes, prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus !* »

Le sacrifice pour la Victoire avait été immense. Aux soldats morts, blessés, prisonniers ; aux résistants foudroyés ou torturés, s'ajoutaient les civils assassinés et déportés, en particulier les Juifs morts dans la Shoah, ainsi que les champs de ruines laissés par les durs combats de la Libération. La France était meurtrie, mais un peuple entier avait survécu à l'une des pires épreuves de son Histoire grâce au soutien de ses alliés.

Le 8 mai 1945, à l'heure de la capitulation allemande qui allait bientôt être celle de la découverte de l'ampleur des crimes nazis, l'heure était aussi déjà à la reconstruction, pour que jamais ne se reproduisent les erreurs de 1940 et pour que la France renoue avec sa grandeur. C'est dans l'épreuve que se forment les grandes Nations, et le 8 mai 1945 la France décidait de se choisir un grand destin.

Dans l'effervescence de la Victoire et pour faire écho aux immenses sacrifices consentis pendant les années de guerre, les Françaises et les Français reprenaient confiance en eux-mêmes. Ils choisissaient de redonner au pays son indépendance, sa puissance et sa prospérité dans un monde où tous les équilibres se redessinaient autour de deux grandes puissances. Cette ambition a permis de construire un modèle français qui fait notre grandeur et notre fierté dans les domaines militaires, sociaux, scientifiques, industriels, économiques et culturels.

Aujourd'hui, nous jouissons encore de cet héritage de la Libération, des choix courageux de nos grands anciens. Par-delà les clivages, ils ont su porter le pays vers le meilleur de lui-même. Alors que le cycle des commémorations du 80ème anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté.

Vive la République !  
Et vive la France !

## FISCALITE et BUDGET

### Budget Compte administratif 2024

Le Conseil municipal a voté le budget annuel qui est à l'équilibre. Pour autant, les dépenses doivent être maîtrisées pour le rester.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE EN EUROS

CHAP	LIBELLE DES DEPENSES	BP + RAR	DM + VC	BP + DM + VC	Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilées	63 000,00 €		63 000,00 €	62 140,50 €
20	Immobilisations Incorporelles	21 200,00 €		21 200,00 €	6 450,00 €
204	Subventions d'équipement versées	83 000,00 €	-37 950,00 €	45 050,00 €	9 298,00 €
21	Immobilisation corporelles	317 298,92 €	41 450,00 €	358 748,92 €	279 760,56 €
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	0,00 €		0,00 €	4 600,18 €
041	Opérations patrimoniales (Fonds Européens)	3 000,00 €		3 000,00 €	0,00 €
001	Déficit reporté 2023	52 910,95 €		52 910,95 €	0,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>540 409,87 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>543 909,87 €</b>	<b>362 249,24 €</b>

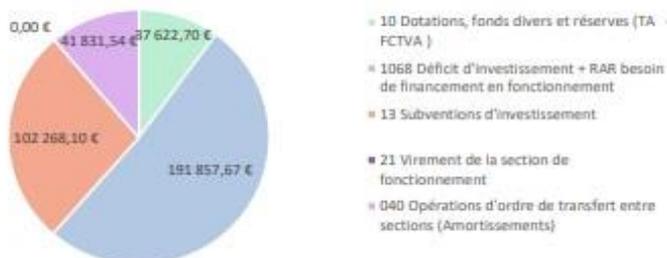
  

CHAP	LIBELLE DES RECETTES	BP + RAR	DM + VC	BP + DM + VC	Réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves (TA - FCTV)	45 776,46 €		45 776,46 €	37 622,70 €
106B	Déficit d'investissement + RAR besoin de financement en fonctionnement	191 857,67 €		191 857,67 €	191 857,67 €
13	Subventions d'investissement	195 848,00 €		195 848,00 €	102 268,10 €
21	Virement de la section de fonctionnement	69 816,38 €	3 500,00 €	73 316,38 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)	34 111,36 €		34 111,36 €	41 831,54 €
041	Opérations patrimoniales (Fonds Européens)	3 000,00 €		3 000,00 €	- €
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>540 409,87 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>543 909,87 €</b>	<b>373 580,01 €</b>

<b>Excédent de l'exercice 2024</b>					<b>11 330,77 €</b>
<b>Excédent reporté 2023 (R001)</b>					<b>0,00 €</b>
<b>Excédent de clôture 2024</b>					<b>11 330,77 €</b>

#### Recettes d'investissement



#### Dépenses d'investissement



## SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE EN EUROS

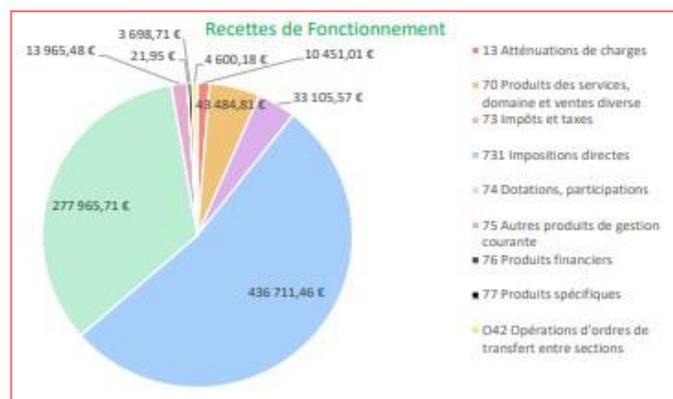
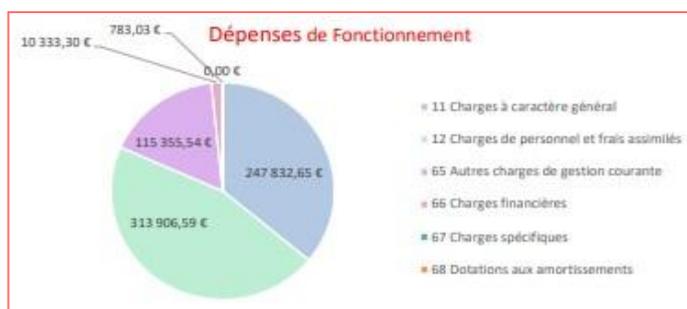
CHAP.	LIBELLE DES DEPENSES	BP	DM + VC	BP + DM + VC	Réalisation
11	Charges à caractère général	405 054,77 €	-3 844,00 €	401 210,77 €	247 832,65 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	347 600,00 €		347 600,00 €	313 906,59 €
65	Autres charges de gestion courante	139 380,10 €	44,00 €	139 424,10 €	115 355,54 €
66	Charges financières	12 000,00 €		12 000,00 €	10 333,30 €
67	Charges spécifiques	500,00 €	300,00 €	800,00 €	783,03 €
68	Dotations aux amortissements	200,00 €		200,00 €	0,00 €
42	Amortissements	34 111,36 €		34 111,36 €	41 831,54 €
O23	Virement à la section d'investissement	69 816,38 €	3 500,00 €	73 316,38 €	0,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 008 662,61 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 008 662,61 €</b>	<b>730 042,65 €</b>

CHAP.	LIBELLE DES RECETTES	BP	DM + VC	BP + DM + VC	Réalisation
13	Atténuations de charges	7 000,00 €		7 000,00 €	10 451,01 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverse	57 045,81 €		57 045,81 €	43 484,81 €
73	Impôts et taxes	14 000,00 €		14 000,00 €	33 105,57 €
731	Impositions directes	432 365,00 €		432 365,00 €	436 711,46 €
74	Dotations, participations	264 098,70 €		264 098,70 €	277 965,71 €
75	Autres produits de gestion courante	7 264,88 €		7 264,88 €	13 965,48 €
76	Produits financiers	0,00 €		0,00 €	21,95 €
77	Produits spécifiques	23,00 €		23,00 €	3 698,71 €
O42	Opérations d'ordres de transfert entre sections	0,00 €		0,00 €	4 600,18 €
R002	Excédent reporté 2023	226 865,22 €		226 865,22 €	0,00 €
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 008 662,61 €</b>		<b>1 008 662,61 €</b>	<b>824 004,88 €</b>

<b>Excédent de l'exercice 2024</b>					<b>93 962,23 €</b>
<b>Excédent reporté 2023 (R002)</b>					<b>226 865,22 €</b>
<b>Excédent de cloture 2024</b>					<b>320 827,45 €</b>



Certaines subventions accordées n'avaient pas encore été perçues au moment du vote.

## Taux d'imposition 2025

Cette année encore, sur proposition du Maire, le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition appliqués en 2024 et en 2023 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 48, 14 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40, 03 %
- taxe d'habitation : 12, 94 %

## BUDGET Primitif 2025 Vues d'ensemble :

### Section d'investissement

CHAP.	LIBELLE DES DEPENSES	R A R 2024	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL
16	Remboursement emprunts divers		60 000,00 €	60 000,00 €
20/21/23	Immob.corporelles et en cours	111 870,00 €	610 562,89 €	722 432,89 €
041	Immobilisations corporelles en cours		6 450,00 €	6 450,00 €
001	Solde d'exécution D001		41 580,18 €	41 580,18 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>111 870,00 €</b>	<b>718 592,87 €</b>	<b>830 462,87 €</b>
CHAP.	LIBELLE DES RECETTES	R A R 2024	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL
10	Dotations (TA - FCTVA )		92 005,79 €	92 005,79 €
1068	Déficit d'investissement + RAR besoin de financement en fonctionnement		62 530,28 €	62 530,28 €
13	Subv(F.Parl./CIDT/Subv Lotiss/Subv Assainiss)	90 919,90 €	307 568,00 €	398 487,90 €
16	Emprunt en euros		200 000,00 €	200 000,00 €
O24	Immobilisations Corporelles		6 150,00 €	6 150,00 €
28	Amortissements		33 838,90 €	33 838,90 €
O21	Virement de la section de fonct		31 000,00 €	31 000,00 €
041	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		6 450,00 €	6 450,00 €
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>90 919,90 €</b>	<b>739 542,97 €</b>	<b>830 462,87 €</b>
OO1	<b>EXCEDENT 2024</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>90 919,90 €</b>	<b>739 542,97 €</b>	<b>830 462,87 €</b>

### Section de fonctionnement

CHAP.	LIBELLE DES DEPENSES	PROPOSITIONS
11	Charges à caractère général	451 166,27 €
12	Charges de personnel	342 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	140 461,32 €
66	Charges financières	11 000,00 €
67	Charges spécifiques	1 000,00 €
68	Provisions charges de fonctionnement	500,00 €
42	Amortissements	33 838,90 €
O23	Virement à la section invest	31 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 011 466,49 €</b>
CHAP.	LIBELLE DES RECETTES	PROPOSITIONS
13	Atténuation de charges	2 300,00 €
70	Produits de services	54 200,00 €
731	Impositions directes	429 309,00 €
73	Impôts et taxes	14 000,00 €
74	Dotations, participations	246 337,32 €
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00 €
77	Produits spécifiques	23,00 €
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>753 169,32 €</b>
R002	<b>EXCEDENT 2024</b>	<b>258 297,17 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 011 466,49 €</b>

## Subventions aux associations

Le budget d'attribution de subventions aux associations est présenté et voté chaque année. Chaque association transmet un dossier avec divers justificatifs notamment son budget. Les subventions sont soumises à des barèmes critérisés.

ASSOCIATIONS	MONTANTS TTC 2024	PROPOSITIONS 2025	Subventions exceptionnelles
ASL	900 €	900 €	
ASTPF	2000 €	700 €	1050 €
ACPG CATM	500 €	500 €	
ANCT	500 €	500 €	
Les fils d'argent	400 €	400 €	
So Scrap	500 €	500 €	
Fun Loisirs	Pas de demande	Pas de demande	
APECT	600 €	650 €	350 €
VCT	600 €	600 €	
Comité des fêtes	650 €	500 €	150 €
TAK	500 €	500 €	
Coopérative scolaire	500 €	550 €	
<b>TOTAL</b>	<b>5 150 €</b>	<b>6300 €</b>	<b>1550 €</b>

Après discussion entre les élus, certaines d'entre elles ont obtenu une subvention exceptionnelle étant donné leur rayonnement, leur engagement solidaire ou leur mobilisation importante durant l'année.

## La vidéoprotection active

Désormais l'ensemble du village est couvert par la vidéoprotection.

En cas de comportement contrevenant, la gendarmerie pourra mobiliser ce dispositif pour appuyer leurs enquêtes.



## Éclairage public

L'extinction la nuit continue de porter ses fruits en termes d'économie. La facture est un peu plus élevée que l'année précédente mais c'est à cause du coût de l'énergie en augmentation.

A la demande de certains administrés, pour faciliter l'accès aux arrêts de bus, les horaires vont être sensiblement modifiés à partir de septembre :



- De 6 h 00 au lieu de 6 h 30
- De 23 h 00 au lieu de 23 h 30

## Stationnement rue Saint Aubin à l'école

Un arrêté permanent a été établi le 5 juin 2025 **interdisant** l'arrêt et le stationnement de tous véhicules, sauf les transports publics, aux abords de l'école. La zone est matérialisée par les bordures peintes en jaune.

Les véhicules en infraction risquent d'être retirés de la voie publique et transportés à la fourrière aux frais de leurs propriétaires.



## Nouveaux arrivants



Vous avez emménagé à TALMAS, venez-vous présenter à la mairie afin de vous faire connaître. C'est l'occasion d'obtenir des informations sur la commune, les associations et pouvoir être enregistrés afin de pouvoir participer à la cérémonie des vœux de nouvelle année et faire connaissance avec les élus et les habitants, bénéficier de certaines actions, comme le cadeau de Noël pour les enfants, pour les aînés !

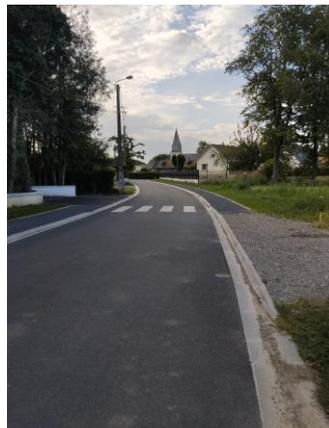
### Voirie - Rue d'Amour

A la fois pour embellir le village mais surtout pour améliorer la sécurité tant des piétons que des automobilistes, le programme voirie en 2024 fut riche. Toute la rue d'Amour a été en travaux. Dorénavant, les piétons peuvent emprunter un trottoir réalisé sur un côté de la rue qui a été totalement borduré de chaque côté, à proximité du Monument aux morts jusqu'au carrefour de la rue Alexis.

#### AVANT



#### APRÈS



### Sécurisation de la Route Nationale

La partie entrée sud de la commune est terminée après quelques semaines de désagréments. La sortie du village se fait de manière plus sécurisée.



Nous avons pu profiter de ce chantier pour faire le revêtement de l'entrée du chemin Moëllons qui était en très mauvais état. ►

Ceux-ci se poursuivent pour la seconde partie côté nord.

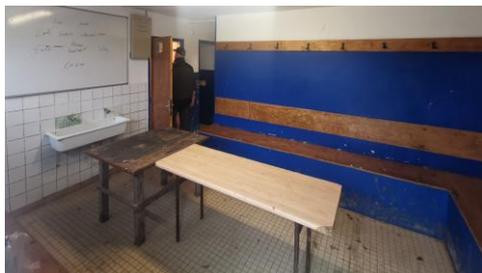
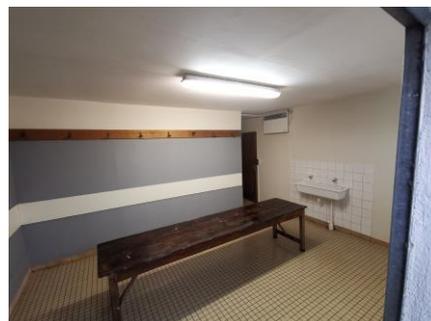
En fonction de la météo, le chantier devrait être clôturé, on l'espère fin juin. Pour rappel, ces travaux sont portés par l'État pour la sécurité des bourgs.



Temporairement, le Chemin de Croix a été à nouveau praticable à double sens pour accéder à la zone commerciale. **Reprise du sens unique depuis le 26 juin 2025.**

### Travaux de rénovation

Les vestiaires ont été rafraîchis pour apporter un cadre agréable aux joueurs. Travaux réalisés par les employés communaux fin 2024.



## Gestes tri sélectif

Le tri est l'affaire de tous, tant chez soi que sur les sites collectifs. Cela vaut également pour le cimetière. Des containers de tri sont à la disposition de tous. Un pour les emballages, les pots, l'autre pour les matières organiques (plantes et fleurs fanées, terre).

A plusieurs reprises, les employés communaux sont obligés de faire le tri qui n'est pas initialement fait. Cela impacte la programmation des autres tâches qu'ils ont à effectuer.

Un effort civique même en ce lieu s'impose. Si aucune amélioration de comportement n'est constatée, les containers seront retirés et les déchets seront à emporter.



▼ **Les règles sont affichées sur place !**



Même chose pour les dépôts au niveau des containers...



Vous serez sûrement satisfait, à la lecture de ce bulletin, de constater le maintien des taux d'imposition. L'équipe chargée de l'entretien des extérieurs se compose de 3 agents qui réalisent efficacement leurs tâches et missions. Une grande partie concerne l'entretien des espaces verts aux beaux jours et en période hivernale, l'entretien et maintenance des bâtiments communaux. Faire ce qui incombe aux citoyens ne leur ait pas agréable. Recruter des agents en sus impacterait sur les impôts... Pour rappel, il est interdit de faire usage des produits phytosanitaires. Chaque riverain doit entretenir son caniveau devant son habitation et terrain. Les agents ne peuvent assurer cette tâche.

## Fête de l'école



Cette année, ce moment traditionnel s'est déroulé le samedi 14 juin. Chaque classe a proposé une prestation, soit de chants accompagnés à la guitare par Julien LAVENDE, enseignant du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, ou de danses, préparées en classe. Avec le soutien de l'APECT, les parents d'élèves ont assuré la tenue de stands variés proposant des activités.

Un repas et une buvette ont permis aux participants de se restaurer sur place.





A cette occasion, la mairie offre un cadeau de départ aux futurs collégiens. Chaque élève de CM2 (fréquentant notre école ou non) a reçu une calculatrice « spécial collège » des mains de Madame Lucie HOULLIER 4<sup>e</sup> adjointe.



Les futurs collégiens :

Eléna  
ACLOQUE

Léon  
ARCHIER

Eva  
BELLIN

Camille  
DUBOIS

Ninon  
HOULLIER

Lila  
LAPIERRE

Alice  
LERICHE

Ilana  
NARGUET  
MAGNIER

Camille  
RAMET

Ilan  
REMY

Romy  
RICHARD

Kenzo  
VAUVRAY

Pour les enfants scolarisés à l'école « Les Arondes », une carte cadeau de chez Cultura a été offerte par l'APECT.

**Nous leur souhaitons une bonne année de 6<sup>e</sup> !**

## AGENDA prévisionnel des manifestations second semestre 2025

Comité des fêtes	Spectacle « Souffle de la terre »	Vendredi 12 septembre	Ailly s/Noye
	Assemblée générale	Vendredi 19 septembre	Salle Tillu
	Loto	Samedi 8 novembre	Salle socio-culturelle
	Octobre Rose	Samedi 11 octobre	Salle socio-culturelle
	Marché de Noël	Samedi 6 décembre	Salle socio-culturelle
APECT	Petit-déjeuner de rentrée	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre	Ecole
	A.G.	Vendredi 19 septembre	Salle Delval
	Manifestation en cours de réflexion	Dimanche 16 novembre	?
ASTPF (Foot)	Reprise des entraînement jeunes	Mercredi 20 août	Stade TALMAS
	Tournoi U8 U9 et U10 U11	Samedi 6 septembre	

### Association Sportive et Loisirs (ASL)

La **section Gym cardio** du lundi et mercredi soir organise des marches sportives sous le soleil de TALMAS, dès l'arrivée de l'été, bonne ambiance assurée !!!



N'hésitez pas à vous inscrire dès septembre (flyer dans votre boîte aux lettres à la rentrée).



## Danse en position assise & Danse en ligne debout

Club  
ainés de  
Talmas

Salle Templemartienne à Talmas : 80260 (derrière la mairie)

### - 1 atelier de danse de style : en position assise : de 15h15 à 16h15

C'est une forme de danse qui permet de réaliser des petits enchainements de gestes qui se répètent plusieurs fois sur la musique. On travaille : la mémoire, la coordination des gestes et la concentration et dans la bonne humeur.



### - 1 atelier de danse de style : debout en ligne : de 16h30 à 17h30



**New line danse** : Apprentissage de danses simples en ligne sur un répertoire musical de tous styles

(madison, jérusalema, chacha, rumba cumbia, tango, twist, latino ...).

### Début des ateliers : le 03 /11/ 2025 (1 cours d'essai possible)

De novembre 2025 à février 2026 : 12 ateliers les lundis



03/11, 10/11, 17/11, 24/11 01/12, 08/12,  
15/12, 05/01, 12/01, 19/01, 26/01, 09/02

(Nouvelle inscription prévue pour la période mars à juin 2026)

Renseignements / TARIFS et inscription auprès de l'intervenante : Françoise MOREAU

au 06 72 80 86 51 ou [fr.moreau@wanadoo.fr](mailto:fr.moreau@wanadoo.fr)



## Section Les Picardisants : texte n°21

Traduction

## La libération de TALMAS, 2 septembre 1944

Nous savions que les blindés anglais avaient libéré AMIENS le 31 août. Mon père et moi nous étions allés au renseignement chez Ernest ANDRIEUX notre boulanger. Ernest nous a dit que les chars anglais étaient sortis de la ville d'AMIENS par la Citadelle pour s'engager sur la Nationale 16, il a même ajouté qu'on avait aperçu les tanks en haut de la côte de la Madeleine (actuellement à peu près à l'endroit où l'on rattrape le rond-point qui mène à LONGUEAU par la rocade).

Après avoir tiré un peu de tous les côtés en avançant, la colonne est entrée dans VILLERS-BOCAGE qu'elle a donc libéré le 1<sup>er</sup> septembre, puis après y avoir bivouaqué elle a repris dès l'aube la direction de TALMAS par la Grand'route mais, une fois arrivée en haut du pont de Villers – côté Villers - les anglais ont été accueillis par des salves de canon tirées par les « boches » qui s'étaient embusqués tout en haut de la côte de NAOURS sur la route de TALMAS à NAOURS.

Cela canardait depuis un bon moment, les « doryphores » se sauvaient à travers jardins, prés et pâtures. C'est alors que mon père a décidé que nous irions à la rencontre de ma mère qui était partie traire ses vaches dans notre pré au bout du « Fourbout ». Pendant ce temps-là, mon petit frère nous l'avions laissé dormir dans son berceau : il n'avait que cinq mois !

Lorsque nous sommes arrivés devant la maison de Marie DAVID dans la rue Neuve, cette femme était dehors de peur que sa mesure ne lui tombe sur la tête. Je me souviens que mon père m'a demandé de rester avec elle le temps qu'il aille rechercher ma mère 400 mètres plus loin. Après un court moment, ils sont revenus ensemble avec brouette, cruche et seau, en attendant, la canonnade et les mitraillages n'ont pas cessé et ont continué jusqu'à ce que l'officier allemand resté seul à sa batterie route de NAOURS et qui ne voulait pas se rendre fût abattu par les Anglais arrivés sur place.

Les chars anglais en entrant dans TALMAS ont dû tirer sur un soldat allemand qui au lieu de se rendre a sauté par-dessus la clôture du premier pré pour s'enfuir : il aura été la seule victime de notre libération !

Texte écrit par Jocelyne GAFFET qui nous a quittés le 30 novembre dernier.

Boches, Doryphores : surnoms donnés aux occupants pendant la guerre

Fourbout : quartier du village constitué par la rue Neuve et qui signifie : faubourg.

**Section Les Picardisants :****texte été 2025****Chés dernyis picardisants**

Vleu déjeu six mons eq Jocelyne no écrivéuse ed mot d'billet picard al est partie, conme ech temps passe...

Ch'qui foait qu'ennhui os sonmes réduits à chonq picardisants pis qu'i nos feut porsuire pis écrire in picard. Adon por in-ne fons os allons nos continter d'un billet d'information por foaire el point dsur ech présint pis chés lin'mains ed no section ed iangue picarde pis d'histoère ed per ichi.

Feut, au prin-me, ramintuver ch'qu'os y foésons à nos réunions ed tous les tchinze jors salle d'ech' Tillu : eh bé os tachons ed foère vive ech viux perlage ed nos tayons avuc des lectures por warder el pratique d'ech l'accent pis d'chés tornures pis d'chés mots. Avuc ausson des traductions d'écrits français in picard, ch'qui n'est point el pus aisyi. Edpis tcheuque temps os sonmes asseutés ed mots croésyis pur jus picards agincés par Joël qui n'sont vramint point simpes à démucher.

Bié seur os ergrettons ech'temps où qu'os povoème présinter des soérées théâtrales, mais o comprind bien eq vu no mon-ne tout lleu est aboli.

Alandon os foésons coère des déteupages historiques conme ech darin qui nos eu apprind ech passage ed no roé Louis XV à TALMAR ein 1744.

Por chés mons à v'nir, os avons idée d'ernouvler el « visite-déambulation » dins ch'villache conme os ll' avons baillie à chés éfants del l'école à l'aprésent. Al s'ront dédyie à tous chés gins, agrémintée d'in-ne visite ed no Eglise pis pét-ête d'in-ne expo su ch'viux Talmar, tout lleu inrobé d'in molé d'picard.

Os sonmes bénaises ed vir eq chés traditions a n'sont point tartoutes pardues à jamoais, bié seur i n'ervarreu pus vingt-quate cafés dins no villache conme dins l'temps, mais ch' l'ancien bistrot « mon d'ech caron » ou coère « café Froment » edpis in-ne cope ed mons i rouvre occasionnel'mint in wardant sin cachet d'intan ermis à l'seuce d'achteure por chés jônes pis chés moins jônes.

Feut récouer del convivialité pis del tradition dins no viux poéyi qu'à fuche in picard o bien in français, mais qu'à fuche !

Os foésons a nouvieu appel à tous cheux qui porroaitt' nos erjoinde : s'adréchi à Françoise PREVOST, Joël GAFFET ou Michel BINET.

Adé pis à bientôt.

Chés Picardisants

## COMITÉ des FÊTES

### Chasse aux œufs de Pâques

Pour la première fois, le Comité des fêtes organisait le dimanche 20 avril une chasse au trésor dans les rues de TALMAS pour les grands. Des parcours de motricité, sportifs et activités manuelles ont été proposés pour les plus petits.



Ce fut une activité de Pâques réussie malgré la météo, avec la présence de 70 enfants.

Le Comité des fêtes a offert à chaque enfant des moules au chocolat à la fin de cette activité.



### Soirée LOTO

Un loto réussi et une belle mobilisation ! Le loto organisé le 26 avril dernier a, une fois de plus, rencontré un franc succès, rassemblant 260 participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Petits et grands sont venus tenter leur chance.

Pas moins de 140 gagnants aux tombolas et 50 gagnants au loto sont repartis avec des lots variés et des bons d'achat, parmi lesquels le très convoité gros lot : un ensemble lave-linge et sèche-linge. Une belle récompense pour les participants et une grande satisfaction pour les organisateurs.

Un grand merci aux bénévoles, aux donateurs et à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Rendez-vous le 8 novembre pour une nouvelle édition !

### Un « FESTI MUSIC » haut en couleurs et en émotions

On a osé, on l'a fait ! Ce 31 mai, l'après-midi a été placé sous le signe de la fête et de la convivialité à l'occasion **du premier « Festi Music »** organisé par l'équipe du Comité des fêtes. Une belle réussite et une grande satisfaction qui a su séduire petits et grands sous un beau soleil.

Trois ambiances musicales se sont succédé, chacune apportant son propre style.

Le groupe de **cornemusistes de « SAMARBRIVA Pipes and Drums »** a commencé avec une atmosphère envoûtante et traditionnelle, sous un chaud soleil. Sur leur parcours, un passage au terrain du ballon au poing où se déroulait une compétition.



Ce fut l'occasion de retrouver un ancien templemartien et conseiller municipal (mandat précédent) portant cette tenue traditionnelle : Philippe LERICHE. (à droite sur la photo) ►



## LES ASSOCIATIONS

Puis deux groupes accompagnés d'un chanteur ont pris le relai avec un répertoire festif et entraînant.

À 16 h, « **Amplitude 4.1** », groupe doullennais a proposé des reprises et des titres de leur composition. Le CD du groupe est désormais en vente. ▶

À 18 h, c'est le groupe « **Sweet Roads** » qui a repris le flambeau en proposant des standards du rock, du blues des années 50 à nos jours.



Les plus jeunes ont également été comblés par la présence de mascottes pleines de vie (Casimir, Mickey et Minnie, Spiderman), qui ont distribué des sourires et se sont prêtées au jeu des photos. ▼



Après ces premières animations, les festivaliers ont pu se régaler grâce à Aurélien qui a proposé son poulet-frites et au pizzaiolo dont les pizzas faites maison ont eu un franc succès.

## LES ASSOCIATIONS

Des crêpes et boissons ont été proposées à la vente par le Comité des fêtes.



Pour terminer en beauté cette journée musicale, **Fabien**, un jeune DJ a pris le contrôle des platines et a transformé la salle en piste de danse. ▼



La reprise musicale a été assurée par un chanteur des années 80 qui a fait revivre les plus grands tubes de cette décennie. **Richard Watson** avait ses groupies. ▼

La réussite de cette manifestation n'aurait pas été possible sans l'aide de tous les bénévoles du village, de la commune, des employés et agents communaux, du prêt de matériel par des associations du village et extérieures.

Le Comité des fêtes tient à adresser ses plus sincères remerciements à tous ces bénévoles qui ont œuvré avec générosité pour faire de ce « Festi Music » une véritable réussite.

Cette belle mobilisation témoigne de l'attachement des habitants aux événements locaux et du rôle essentiel du Comité des fêtes dans l'animation de notre commune.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition tout aussi conviviale !

## Spectacle Ailly s/Noye

Dans le dernier bulletin, nous avons lancé une pré-inscription pour participer au Spectacle « Le Souffle de la Terre » à AILLY s/ NOYE.

La soirée retenue est le **12 septembre**, 36 personnes se sont inscrites.



## Assemblée générale

L'AG est prévue le **vendredi 19 septembre à 18 h 30** à la salle du Tillu. Si vous êtes intéressé et que vous souhaitez intégrer le Comité des fêtes, vous pouvez prendre attache auprès du Président, Monsieur DELAPORTE Gérard au 06.41.22.70.74, auprès de la mairie.

## Marché des créateurs de Noël

Le Comité des fêtes vous invite à son marché des créateurs de Noël ! Ce sera le samedi 6 décembre de 10 h 00 à 18 h 00 à la salle socio-culturelle Venez plonger dans la magie de Noël !

Artisanat local, décorations festives, idées cadeaux, douceurs hivernales et ambiance chaleureuse vous attendent. Un moment convivial à partager en famille ou entre amis !

Entrée libre - Bonne humeur garantie. On vous attend nombreux !

**Vous souhaitez exposer, il faut vous préinscrire avant le 15 septembre.**

**Renseignements par mail à [comitedesfetesTALMAS@gmail.com](mailto:comitedesfetesTALMAS@gmail.com)**

## SO SCRAP : UNE SAISON 2024-2025 CREATIVE

La saison 2024-2025 a été une nouvelle fois productive. En effet lors de nos ateliers hebdomadaires qui ont lieu le samedi après-midi dans la salle Delval, nous avons réalisé diverses pages de scrapbooking (mise en page de photos sur une feuille 30 cm x 30 cm avec décorations, aquarellages, tamponnages), mais aussi un petit mini-album fabriqué sur 2 séances, un home-déco avec macramé et depuis fin mars nous travaillons sur un projet de plus grande envergure

puisqu'il nous le terminerons pour l'été, un album conséquent, rempli de tampons à aquareller qui pourra contenir de nombreuses photos.



Ensuite, comme chaque année, nous avons organisé une formation avant Noël : nous invitons une scrappeuse confirmée qui crée des projets qu'elle nous fait réaliser en apprenant de nouvelles techniques. C'est toujours l'occasion de nous retrouver sur une journée afin de passer un bon moment créatif mais aussi convivial car nous organisons une auberge espagnole (chacun ramène un plat afin de faire une sorte de buffet que nous partageons).

Un des moments phare de l'année est la tenue de notre salon, « la Caverne du scrapbooking », qui a eu lieu le 8 mars 2025 dans la salle socio-culturelle avec plus de 20 boutiques de scrapbooking et autres loisirs créatifs, des démonstrations et expositions de réalisations qui éveillent l'inspiration et un atelier.

Cette année le salon coïncidant avec la Journée internationale des droits des femmes, l'une de nos adhérentes photographe a offert un portrait à toutes les femmes qui le souhaitaient. Notre salon a reçu encore un beau succès, nous avons accueilli de nombreux visiteurs venus de tous nos départements voisins.

Nous nous retrouverons pour une journée entière en juin comme chaque année, avant de nous séparer pour la période estivale.

Nous sommes toujours contentes d'accueillir des personnes désirant mieux connaître notre activité le samedi après-midi à partir de 14 h 30 afin de leur montrer nos réalisations et pourquoi pas accueillir de nouveaux adhérents dans notre association, au sein de laquelle nous possédons une belle quantité de matériels achetés grâce à la cotisation annuelle et au bénéfice engendré lors du salon, prêts pour les différentes réalisations.



### Association des Parents d'élèves de la Commune de TALMAS (APECT)



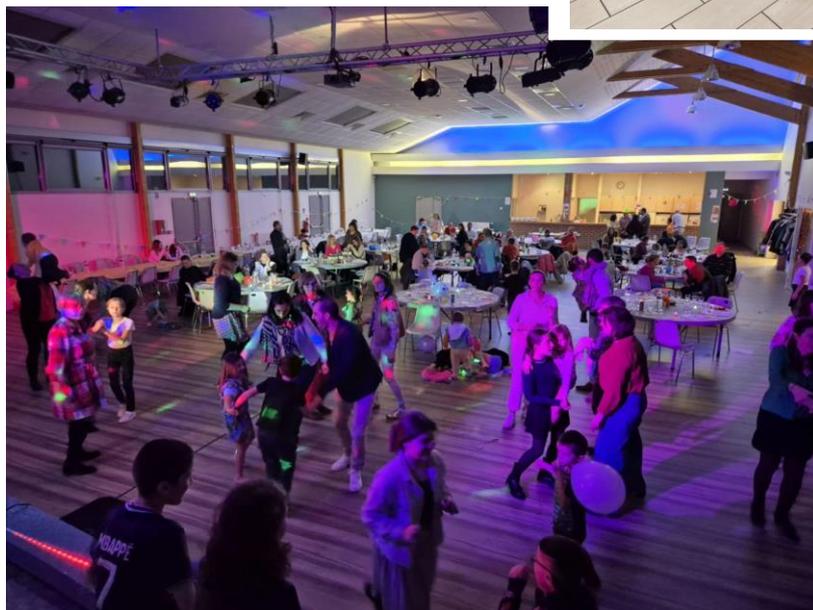
L'Association des Parents d'Elèves de Talmas se tient à la disposition des parents, des élèves et de l'équipe enseignante pour créer du lien et proposer des actions visant à divertir et aussi à financer certains projets scolaires.

### Tombola de la Galette des Rois

Au mois de janvier, nous avons renouvelé la tombola spéciale Galette des Rois, chaque grille vendue assurait de remporter une excellente galette des rois de la boulangerie « Les délices de VILLERS-BOCAGE » ! Une participation au rendez-vous et des gourmands récompensés.

### Samedi 1er février : SOIREE TARTIFLETTE

L'équipe enseignante, en collaboration étroite avec l'APECT, a organisé une soirée tartiflette. C'est le traiteur « Sur Mesure » qui a concocté le repas. La soirée a été une réussite mêlant danses et jeux. Tous les bénéfices ont été reversés à la Coopérative scolaire pour financer les sorties de fin d'année.



### Dimanche 2 février : VIDE-DRESSING

L'APECT a organisé son premier vide-dressing. Des exposants venus nombreux ont mis en vente des vêtements et accessoires de mode afin de leur offrir une nouvelle vie. Malgré une communication de l'événement sur les réseaux sociaux, les sites de brocante, le Courrier picard, Ici Picardie etc, les visiteurs se sont faits rares en ce dimanche ensoleillé.



### Vendredi 7 février : MARDI GRAS

Le soleil n'était pas au rendez-vous en ce dernier vendredi de classe avant les vacances d'hiver, le défilé a été remplacé par un temps récréatif dans la cour de récréation. Petits et grands, superbement déguisés se sont amusés pour fêter les vacances.

La cantine a été ouverte pour réchauffer tout le monde autour d'une montagne de crêpes réalisées et offertes par les parents volontaires de l'APECT.



### Samedi 22 mars : BOUM !

Le thème de cette année : « C'est le printemps ! Venez Fleuris ! »

De 15 h à 17 h 30, les plus petits, déguisés pour l'occasion, se sont amusés autour de jeux musicaux et de divers ateliers avant de se réunir pour le goûter.

De 18 h 30 à 21 h, les grands ont profité d'un repas et d'une soirée dansante.

Au programme : atelier photos, stand de tatouages, jeux musicaux, vente de pop-corn, atelier coiffure.

Un rendez-vous incontournable très apprécié des enfants !



### Dimanche 27 avril : « NETTOYONS LA NATURE »

Quelques courageux se sont retrouvés à 9 h 00 devant la mairie pour arpenter les rues du village à la recherche de déchets.

Une petite équipe bien motivée et efficace.



### Samedi 25 mai : FETE DU VELO

Le Vélo Club de TALMAS (VCT) et l'APECT se sont associés une fois encore pour proposer une après-midi sportive et familiale.

Nouveau format cette année :

- Les plus jeunes accompagnés d'un parent ont parcouru environ 5 km à la recherche d'une carte et de pièces de puzzle disséminées dans le village. Ils ont, entre autres, dû retrouver le jardin du hérisson, le calvaire du tour des haies ou encore la table de ping-pong sur la place du village grâce à des indices photos.
- Les plus grands, en autonomie ou en famille, ont pu participer à une belle rando-vélo proposée par Guillaume HOULLIER (du VCT) et Anthony CAPRON. Ils ont parcouru une dizaine de kilomètres ponctuée de pauses explicatives vers VILLERS-BOCAGE.

Tous nos sportifs se sont retrouvés devant la salle Delval pour partager un goûter offert par l'APECT.

Nous remercions Guillaume HOULLIER du Vélo Club de TALMAS qui nous a aidé à réaliser le parcours et qui a guidé les enfants en rando. Le VCT a offert une gourde à chaque enfant.



## LES ASSOCIATIONS



## **Samedi 14 juin : KERMESSE de l'école**

L'équipe enseignante profite du soutien de l'APECT pour proposer une belle journée aux enfants et aux familles afin de clôturer l'année par des jeux et des spectacles.

## **Samedi 21 juin : Buvette du critérium**

L'APECT apporte son soutien au VCT et tient la buvette lors du second critérium de l'année.

**Venez nous rejoindre ou nous suivre sur nos réseaux :**

- Facebook, groupe « fermé » (réservé aux parents d'élèves) : APECT**
- Facebook, page ouverte à tous : APECT TALMAS**
- Sur Instagram : apect\_TALMAS**
- Adresse mail : apect80260@gmail.com**

## **A VENIR**

- 1<sup>er</sup> septembre :** Petit-déjeuner de la rentrée des classes où nous avons également le plaisir d'offrir une éco-cup aux PSM et aux nouveaux élèves.
- 19 septembre :** Assemblée Générale de l'APECT salle Delval !  
Ouvert à tous, vous pourrez découvrir l'association, les futurs projets et proposer vos idées !
- 16 novembre :** Save the date (bourse aux jouets ? Challenge puzzle ? vente de livres d'occasion ?)

### Société de chasse de TALMAS (A.N.C.T.)



#### Un comptage de petit gibier

Tôt, ce dimanche 14 mars matin, les chasseurs et bénévoles au nombre d'une trentaine, avaient rendez-vous au terrain de football pour un comptage de petit gibier, notamment de lièvres et de perdrix.

Nos promeneurs du jour, sans fusils donc, ont sillonné de nombreuses parcelles du territoire de chasse. Leur mission, recenser les lièvres et perdrix afin d'évaluer l'état des populations à la sortie de l'hiver et mieux gérer les prélèvements futurs.

Ce suivi est essentiel pour les sociétés de chasse, car il permet d'observer les tendances de reproduction du gibier et de détecter les éventuelles maladies qui peuvent toucher le petit gibier.

Malheureusement, la tendance reste préoccupante depuis quelques années avec une baisse non négligeable de la population de lièvres et une disparition quasiment totale de la perdrix.

**Le diagnostic est sans appel : la nature est malade !**

#### Réderie de printemps

Nous avons encore une fois bénéficié ce dimanche 11 mai d'une météo très clémente avec un soleil qui a mis le sourire sur tous les visages.

Avec plus de 160 exposants répartis sur la place de ballon au poing, les rues environnantes et les différents parkings de la salle des fêtes, nous affichions « complet » quelques jours avant le jour « J ».



Beaucoup de monde lors de la restauration du midi

Heureusement, nous pouvons compter sur une bonne vingtaine de bénévoles chasseurs et amis, sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu, qui ont été très actifs toute la journée que ce soit pour le placement, les bars, la buvette, la restauration, le démontage des stands et le nettoyage. La restauration le midi a connu un franc succès et il ne restait quasiment plus rien dans les frigos en début d'après-midi.



Aux fourneaux

Contrairement aux autres années, les exposants sensibilisés dès leur arrivée, n'ont laissé à quelques exceptions près, que peu de déchets.



Une pause s'impose !!

Au nom du bureau, nous remercions tous les exposants, les promeneurs et tous ceux qui sont venus nous saluer au cours de cette magnifique journée.

**Patrice FROMENT**

## Le TALMAS Athletic Klub (TAK)

### One Wall

#### Le TAK invité du CIAP

Comme nous l'annoncions en fin d'année, nous étions invités à évoluer sur le parvis de la Cathédrale d'AMIENS, à l'occasion de l'anniversaire du CIAP (*Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine*) d'AMIENS MÉTROPOLE, les 25 et 26 janvier 2025, afin d'assurer la partie sportive de l'événement.



#### Les volontaires du SNU, le TAK, le ROWHB sous le porche de la cathédrale

Les démonstrations et les initiations aux volontaires de passage ont été possibles le samedi, même si les températures basses n'étaient pas propices à la pratique des jeux de paume. Par contre le dimanche après-midi pluvieux n'a pas permis d'évoluer devant le prestigieux édifice.

#### Une partie de ballon au poing sur le parvis par les volontaires du SNU





Un groupe de jeunes volontaires du SNU (*Service National Universel*) a bravé les éléments pour s'initier au ballon au poing et à la pelote picarde.

La surprise du week-end nous est venue de Dom Régis, le recteur de la cathédrale, qui s'est essayé à nos jeux avec beaucoup d'enthousiasme, s'intéressant à l'histoire et à l'actualité de nos disciplines.

Jean-Luc DEBUIRE et Morgane SUEUR nous avait même construit un mur amovible en aggloméré, en contre-bas du parvis, pour pratiquer le One Wall.



Le TAK devant le mur avec Céline CANEELE du CIAP

Le dimanche matin, nous étions en compétition départementale, pour la 4<sup>e</sup> journée où le TAK a conforté son avance au classement, ce qui augurait des joutes palpitantes, car tout serait encore possible pour les rosiérois, lors des finales du 8 mars à ROSIERES EN SANTERRE.

Quatrième journée de pelote picarde à Villers-Bocage



Le 2 février, nous étions à ROSIERES pour une journée régionale, qui a vu les rosiérois l'emporter, en finale face à une formation nordiste et où nous avons pris la 3<sup>e</sup> place.



Le 18 février, le Crédit Agricole nous a renouvelé sa confiance. David LEFEBVRE, le directeur de l'agence de VILLERS-BOCAGE, nous a remis un chèque de participation à la fourniture de polaires à laquelle l'entreprise « JLD conseil » avait contribué.

### Remise de chèque au Crédit Agricole

Notre Assemblée Générale s'est tenue le **22 février** en la salle Albert DELVAL, où les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Des engagements d'évolutions ont été pris en termes d'adhésions au Comité départemental de Balle à la Main et à la FFJP, ainsi que le doublement des clubs sur la saison.

### Les finales du championnat

Le samedi 8 mars, la 5<sup>e</sup> et dernière journée du championnat départemental a vu le couronnement du TAK qui a terminé en tête au classement final du 1<sup>er</sup> championnat de pelote picarde.



### Les féminines récompensées par le Conseil départemental

Nous avons écrit l'histoire de la discipline en remportant ce trophée, devançant les rosiérois. Le comptage des points, favorisant l'assiduité par rapport à la performance, avantage notre club dont les effectifs sont doubles de ceux de notre adversaire.



Le groupe des finalistes à Rosières

Lors de ces finales de championnat départemental, les trophées ont été offerts par Jean-Michel BOUCHY, Vice-président du Conseil départemental et par les Municipalités de ROSIERES EN SANTERRE et TALMAS, que nous remercions ici.



Remise du titre au TAK

Le dimanche 9 mars, l'Académie D'Chés Lafleur, réunie en assemblée au PICANORDIE à AMIENS, nous a décerné un « Lafleur ed Chuque », récompensant le TAK pour l'invention d'une nouvelle discipline picarde, contribuant à agrandir la famille des Sports et Jeux Picards.



L'Académie D'Chés Lafleur

Le dimanche 16 mars, nous étions à HAUTMONT (59) pour l'ultime journée du championnat régional de One Wall. Ce sont les nordistes qui ont décroché le titre régional, affichant une incontestable maturité. Nous y figurons normalement en fin de classement.

### La formation SNU

Le 16 avril, le TAK assurait une formation aux jeux de paume à destination d'un groupe d'une cinquantaine de volontaires du Service National Universel, au lycée de la Providence à AMIENS. Nous étions 3 accompagnants, avec Lydie LEQUIEN et Hervé CLABAUT, à dissiper les bons gestes et règles du jeu de paume dans le gymnase, après avoir visionné le documentaire « Picards faites vos jeux », aux récipiendaires attentifs.



SNU à la Providence

### Le Village des Sports

Le 24 mai, le TAK a participé au « Village des Sports » à VILLERS-BOCAGE, organisé par le Conseil départemental. Parmi une multitude d'activités sportives et culturelles venues promouvoir l'activité sportive pour tous, nous avons initié quantité de visiteurs intéressés par notre pelote picarde et inscrit plus d'une vingtaine de nouvelles licences, notamment à de très jeunes sportifs qui vont venir grossir nos effectifs. Cette opération constitue une belle manière d'informer la population et de détecter de potentiels talents. Bravo aux dévoués accompagnants Philémon, Maryline, Lydie, Jean-Luc, Guillaume et Pierre Marie.



Le Village des Sports

## LES ASSOCIATIONS

Lorsque le gymnase de VILLERS-BOCAGE n'est pas disponible, notamment pendant les vacances scolaires, nous nous adonnons à la pratique du tennis sur le court local, en attendant la construction des murs extérieurs sur ce même court.



### Le Tennis avec le TAK

Les entraînements du TAK ont lieu au gymnase de VILLERS-BOCAGE le mercredi de 18 h à 19 h 30 jusqu'à fin juin, puis le lundi de 18 h à 19 h 30 dès septembre et au gymnase de ROSIERES EN SANTERRE le samedi de 17 h 30 à 19 h 30 toute l'année.

Bonne saison sportive à toutes et tous.

**Pierre Marie MACEWKO, Président du TAK.**



### L'ASTPF toujours sur les terrains !

La fin de saison approche pour nos footballeurs après une année, une nouvelle fois bien remplie.

Les activités ne manquent pas pour toutes nos catégories Babys, U6 U7, U8 U9, U10 U11, U12 U13, U15, U17, Séniors et Séniors Féminines et les Vétérans. A travers les saisons, nous pratiquons notre passion du football par tout temps. Avec nos éducateurs, accompagnants, nos équipes sillonnent la région en quête de progrès, de victoires et surtout de plaisir ! Du joueur à l'éducateur, du président aux parents, tous ces maillons sont indissociables et forment la famille ASTPF ! Jamais assez nombreux, nous vous accueillons tant que l'envie et le plaisir sont vos moteurs !

### Arbre de Noël 2024

Les enfants et les plus grands ont accueilli le Père Noël ASTPF ce dimanche 15 décembre 2024 à la salle des fêtes de TALMAS. Et ils ont été gâtés en recevant chacun une serviette et un tour de cou à l'effigie du club. Tous se sont retrouvés ensuite autour un verre de l'amitié afin de célébrer cette belle fin d'année.



### Le loto ASTPF



Comme chaque année, l'ASTPF a organisé son traditionnel Loto avec plus de 350 participants. De très beaux lots, des vainqueurs mais pas de perdants, tous ayant pris beaucoup de plaisir à participer à ce jeu avec famille et amis.

### Soirée années 90 de l'ASTPF

Le club a organisé sa soirée moules-frites sur le thème des années 90. Tous les coachs ont concocté un spectacle avec des chorégraphies endiablées sur des tubes des années 90 rivalisant avec les célèbres groupes de filles et de garçons qui ont marqué notre jeunesse.

Une belle réussite à table et sur la piste de danse !



### Stage de Pâques U10-U11 2025

25 enfants de notre club de TALMAS ont participé à ce stage pendant deux jours (10-11 avril 2025) sur notre terrain Fernand LEMAIRE.

Un stage de football avec différents ateliers du Programme Educatif Fédéral, sur le fair-play, l'environnement, la santé et les règles du football.

Un accent particulier a été mis sur l'arbitrage avec différents exercices pour les arbitres de touche et le maître du jeu.

Nous avons profité de ces matchs pour initier les enfants à l'arbitrage en montrant la gestuelle de l'arbitre et les moyens de prendre les bonnes décisions en devenant le chef du jeu. Les enfants se sont montrés très volontaires à cette nouvelle pratique.

Les enfants ont également pu s'initier à la pratique du Cécifoot, football adapté aux non-voyants, et se sensibiliser aux handicaps.

Merci à tous les enfants pour ce stage réalisé dans la joie, la bonne humeur et la volonté d'apprendre.

Grand merci aux encadrants sur et en dehors du terrain, indispensables pour le bon déroulement, pour le déjeuner, les goûters, les ateliers.



**Merci à tous, fiers de nos jeunes et ALLEZ TALMAS !**

### Stage U6-U7



22 enfants présents pour cette journée de stage, ensoleillée, placée sous le signe du plaisir et du ballon rond.

Après une introduction de présentation sur le club, les valeurs, les règles du jeu, place aux ateliers techniques le matin, basés sur la conduite, dribble, passes et frappes.

Repas le midi dans une ambiance conviviale avec une vidéo sur les plus beaux buts et arrêts des années 2000...

Puis après-midi consacrée à des jeux avec des enfants répartis en 4 équipes (PSG/Marseille/Lyon/Lens) avec un jeu de précision, bowling, parcours chronométré, quiz, concours de pénaltys, et matchs. Pour finir par un goûter et une remise de médailles.

Une superbe journée, des enfants impliqués épanouis et heureux tout comme l'encadrement que l'on remercie.



**Fiers de nos U6-U7 et de cette journée !**

Un grand Merci à tous nos éducateurs et bénévoles pour leur implication dans la vie du club et l'encadrement. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Voici la liste de tous nos éducateurs et leurs créneaux d'entraînement :

### **BABY BALLON (2021)**

Mercredi 17 h 30 - 18 h 30

Isabelle Drubigny (06.10.12.20.00) / Justine Vauvray

### **U6 (2020) U7 (2019)**

Mercredi 17 h 30 - 19 h 00

Thierry Martin (06.87.07.85.48)

Benoit Bourel

### **U8 (2018) U9 (2017)**

Mercredi 17 h 30 - 19 h 00

Cyril Lefevre (06.16.13.37.14) / Romain Dufour / Jerome Dieu / Kevin Facquez /  
Christopher Monfort/ Ludovic Humière

### **U10 (2016) U11 (2015)**

Lundi 18 h 00 - 19 h 00 - Mercredi 17 h 30 - 19 h 00

Mathieu Houliez (06.13.99.21.39) / Julien Debeauvais

Quentin Boutin / Xavier Mouquet / Francois Delaire / Hervé Ranson

### **U12 (2014) U13 (2013)**

Mardi 18 h 30 – 20 h 00

Kylian Delgorgue (06.31.47.98.04) / Emrys Boury / Florian Vauvray / Fabien Faro

### **U14 (2012) U15 (2011)**

Mardi / Jeudi 18 h 30 - 20 h 00

Hervé Mouquet (06.07.47.41.49) / Sébastien Audegond / Julien Debeauvais

### **U16 (2010) U17 (2009)**

Lundi / Jeudi 18 h 30 - 20 h 30

Alexandre Andrieu (06.63.53.81.21) / Thibaut Modeste

### **SENIORS FEMININES**

Mardi 18 h 30 - 20 h 00

Kylian Delgorgue

### **SENIORS / VETERANS**

Mardi / Jeudi 19 h 30 - 21 h 00

Yoan Blocklet / Hervé Mouquet

### ❖ Quelques dates à retenir

- **Durant le mois de juin**, les entraînements sont ouverts à tous ceux qui souhaitent intégrer notre club de football
- **Dimanche 29 juin 2025** : Traditionnel Jambon grillé de l'ASTPF dès 12 h au stade Fernand LEMAIRE.
- **Mercredi 20 août** : reprise des entraînement jeunes.
- **Samedi 06 septembre 2025** : tournoi U8 U9 et U10 U11 de l'AS TALMAS.

Vous pouvez également nous suivre et retrouver toutes nos actualités sur notre site Internet qui a dépassé les 4 millions de visite cette année :

<https://asTALMAS.footeo.com/>

Pour tous renseignements que ce soit pour vos enfants, si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'éducateurs, éducatrices, bénévoles ou sponsoring, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06.07.47.41.49 ou sur notre boîte mail officiel : [TALMAS.astpf.582380@lfhf.fr](mailto:TALMAS.astpf.582380@lfhf.fr).

**Fiers de nos jeunes et Allez TALMAS !**



La boîte aux lettres située au 29 Route Nationale sera enlevée cet été. La Poste signale le peu de courriers relevés (3 par mois). La relève par le facteur est risquée vis à vis du flux routier.

Vous pouvez toujours déposer vos courriers dans les 2 autres boîtes situées :

- 12 rue Saint Aubin
- 6 impasse du Hameau (Val de Maisons)



## Rappel entretien des haies sur le domaine public

Les dimensions à respecter (2 m haut, 2 m largeur) ▼



## Les bons réflexes contre les fortes chaleurs et la canicule

Pendant les fortes chaleurs, pour se protéger, il est important de :

- rester au frais chez soi ou dans un lieu rafraîchi (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- boire de l'eau souvent (sans attendre d'avoir soif)
- se mouiller le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour

- fermer les volets et fenêtres le jour, aérer la nuit
- manger frais, équilibré et en quantité suffisante
- ne pas boire d'alcool
- penser à donner régulièrement des nouvelles
- à ses proches et, dès que nécessaire, demander de l'aide



## ADIL de la Somme

**Rôle et missions :** Un outil au service du public et des acteurs de l'habitat



Une fonction essentielle : **Informier et conseiller**

Les juristes de l'ADIL offrent aux particuliers une information neutre, gratuite et personnalisée sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement.

Dans le **domaine juridique**, l'ADIL informe sur :

- les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyer et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...)
- la copropriété (assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...)
- les contrats (de vente, de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise, de prêt...)

- les relations avec les professionnels (agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit...)
- les relations de voisinage
- les assurances constructions
- l'urbanisme
- la réglementation sur la qualité de l'habitat (décence, insalubrité, amiante, plomb, termites...)

Dans le **domaine du financement** de l'accession à la propriété, l'ADIL donne une information complète et précise sur les prêts, les aides au logement, le financement de l'amélioration de l'habitat.

L'ADIL a pour objectif de permettre à tout accédant de mener son projet d'accession à la propriété en toute sécurité financière et juridique.

Pour cela, l'ADIL établit au futur accédant un **plan de financement** ou un **diagnostic financier** personnalisé.

Dans le **domaine fiscal**, le conseil porte, notamment, sur le régime des impôts locaux, l'investissement locatif

**Ce que l'ADIL ne fait pas :**

Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur : elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les professionnels ou organismes spécialisés.

**Elle n'assure pas de fonction opérationnelle** : constitution des dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic technique.

Pour toutes informations et renseignements, contact :

46, rue de l'Amiral Courbet  
80000 AMIENS

Tél : 03 60 12 45 00

Site : <https://www.adil80.org>

**Horaires** : Lundi de 14 h - 17 h / Mardi, mercredi et jeudi de 9 h - 12 h – 14 h – 17 h / Vendredi de 9 h-12 h

L'ADIL peut vous accueillir lors de permanences, le plus proche à DOULLENS. Contacter l'ADIL pour connaître les dates.

## Rappels des règles d'urbanisme

Schéma pratique sur les obligations pour chaque demande :



Pour vous aider dans les démarches liées aux travaux en matière de déclaration et d'autorisation d'urbanisme, ci-dessous un schéma bien pratique :

Un dossier en plusieurs exemplaires ou en dématérialisée sur la plateforme dédiée, est à déposer au secrétariat de la mairie où sera vérifié sa complétude. Le dossier bien complet est ensuite transmis au Service Urbanisme Réglementaire du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois qui instruira votre demande.

## Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Des coups de pouce pour rénover son logement

Pour tous renseignements, contacter Citémétrie (coordonnées page 53)



- Avec l'OPAH, bénéficiez*
- ◆ *d'aides financières*
  - ◆ *d'un accompagnement personnalisé et gratuit pour vos travaux.*

- Améliorez votre logement
- Augmentez votre confort
- Réduisez vos factures

**Ne manquez pas cette opportunité !**



Adaptation



Réhabilitation

Économie d'énergie



## Une nouvelle dynamique pour 2025-2030 !

La **Communauté de Communes Territoires Nord-Picardie** lance un programme ambitieux de rénovation de l'habitat. Quel est le but ? Aider les ménages de son territoire à faire des travaux d'amélioration de leur logement.

En partenariat avec l'**Agence Nationale de l'Habitat** et le **Conseil départemental de la Somme**, cette initiative est une opportunité pour **vous accompagner** à solliciter les subventions publiques et à **vous conseiller** techniquement sur un programme de travaux.

**Un projet ? Une question ?**  
**Nous sommes à vos côtés à chaque étape.**  
**Parlons-en dès maintenant !**

### 1 Êtes-vous éligible ?

Vous êtes :

#### **Propriétaire occupant**

Vous vivez dans votre logement et souhaitez l'améliorer.

#### **Propriétaire bailleur**

Vous louez ou souhaitez louer votre bien.

#### **Locataire**

Parlez-en à votre propriétaire pour profiter de l'OPAH.

### 2 Vos projets de travaux concernent-ils :

#### **L'amélioration énergétique**

Isolation, chauffage, ventilation, etc.

#### **L'adaptation à la perte d'autonomie**

Salle de bain, accès PMR, etc.

#### **La rénovation globale**

Toiture, façades, réseaux, etc.

### 3 Conditions de revenus (selon votre situation)

**Les aides sont adaptées à vos ressources.**

Vérifiez votre éligibilité en un coup d'œil en appelant Citémétrie.

**03 66 19 31 33**  
**cctnp-habitat@citemetrie.fr**

CITÉMÉTRIE



## Diabète et insuffisance cardiaque

**L'Assurance Maladie va contacter par téléphone 500 000 personnes.**

### Santé et prévention

Quand on est atteint d'une maladie chronique, un suivi médical régulier par le médecin généraliste est indispensable pour préserver une bonne qualité de vie et éviter les complications.

Consulter régulièrement son médecin généraliste permet d'adapter au mieux les traitements, de repérer rapidement toute aggravation et de limiter les risques d'hospitalisation en urgence liés à la maladie.

C'est pourquoi, en cas d'insuffisance cardiaque ou de diabète, par exemple, la Haute Autorité de santé (HAS) recommande au moins 4 consultations par an avec son médecin généraliste.

Pour sensibiliser les assurés atteints de diabète ou d'insuffisance cardiaque à l'importance de consultations régulières avec leur médecin généraliste, l'Assurance Maladie prépare une vaste campagne d'appels.

**À partir du mois de juin**, elle va **contacter par téléphone un demi-million de personnes souffrant de ces 2 maladies et ayant consulté un médecin généraliste moins de 2 fois dans l'année.**

Ces appels ont pour objectif de s'assurer que le parcours de soins des personnes concernées se déroule dans de bonnes conditions et, si besoin, de les orienter vers leur médecin traitant.

## La santé mentale, Grande cause nationale en 2025

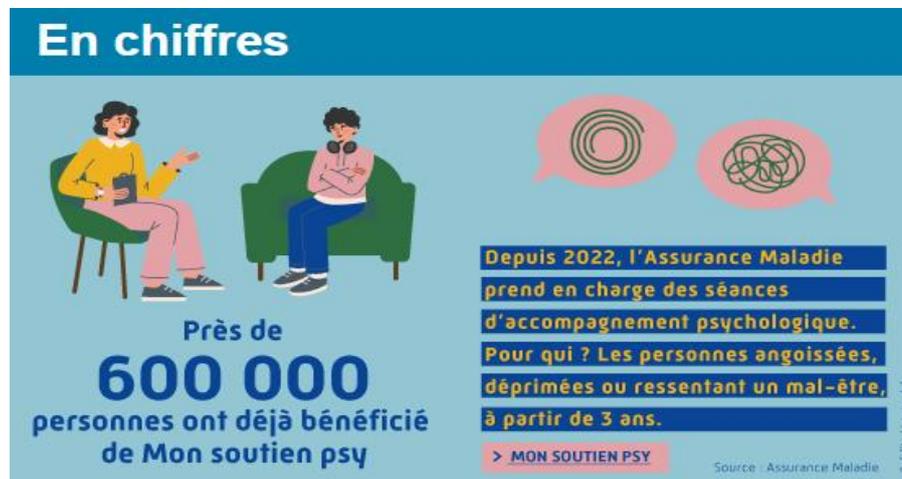
### Remboursement de séances chez le psychologue : dispositif « Mon soutien psy »

28 avril 2025

La santé mentale des Français en quelques chiffres issus du site de [l'Assurance maladie](#) :

- 1 personne sur 4 va souffrir d'un trouble mental à un moment de sa vie.
- 23 % des Français ont le sentiment de ne pas prendre soin de leur santé mentale dont 36 % des femmes et 38 % des 18 - 24 ans.

- 70 % des Français cautionnent un stéréotype concernant les personnes atteintes de troubles de santé mentale.
- 1 salarié sur 4 se dit en mauvaise santé mentale.



« **Mon soutien psy** » est un dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire. La séance coûte 50 euros. Elle est remboursée à 60 % par l'Assurance Maladie. Mon soutien psy s'adresse à toute personne, dès 3 ans, qui se sent angoissée, déprimée ou éprouve un mal-être.

Quelle part du dispositif « Mon soutien psy » est remboursée par l'Assurance Maladie ?

Dans le cadre du dispositif Mon soutien psy, vous payez directement le psychologue à la fin de chaque séance. Certains psychologues peuvent aussi vous demander un paiement après plusieurs séances.

Le montant s'élève à :

- 50 € pour l'entretien d'évaluation (1ère séance)
- 50 € pour chacune des séances de suivi (11 au maximum)

Renseignements complémentaires sur l'Assurance Maladie.

## Lignes écoutes

- Souffrance prévention du suicide : **3114** – 24 h /24 et 7 j/7 gratuit
- SOS Amitié : **09.72.39.40.50** 24 h/24
- Fil santé jeunes : **0 800 235 236** service anonyme et gratuit pour les 12 - 25 ans tous les jours de 9 h à 23 h <https://www.filsantejeunes.com>



Le maire, les adjoints, les conseillers et certains administrés participent ou animent de nombreuses réunions de travail avec divers partenaires (CCTNP, FDE, SMIRTOM, Syndicat d'eau, Préfecture, Département, réunions de chantiers avec entreprises. Temps de travail pour la commune et pour la CCTNP (élus communautaires).

**Principales réunions ci-après de janvier à mai 2025 :**

Réunions	Dates	Présents	Lieu
Réunion Route nationale	11.02.25	PB GB	Préfecture AMIENS
Vœux CCTNP	16.01.25	PB CR	DOULLENS
Vœux du maire	17.01.25	Les élus	TALMAS
Conseil Municipal	26.02.25	PB GB CC SE FH LH YJ GLa VL FM KO MP CR CS	TALMAS
	02.04.25	PB GB SE LH YJ GLa CR CS	
Conseils Communautaires CCTNP	27.02.25	PB CR	LE MEILLARD
	03.04.25	PB CR	DOULLENS
Réunion Somme Numérique / FO	19.02.25	GB	VILLERS BOCAGE
Réunion Orange / FO Ecole	28.02.25	GB	TALMAS
Cityprotection / Vidéoprotection	07.01 /31.01 19.02 / 11.03 / 14.03	GB	TALMAS
Conseil d'école	28.02.25	PB LH	TALMAS
	06.25	PB LH	
Réunions de travail maire / adjoints	11.02.25	PB GB LH CR	TALMAS
	14.05.25	PB GB LH GL CR	
FDE AG	20.01.25	PB GB	RIVERY
FDE / INEO Réunion	10.02.25	PB GB	TALMAS
SIAEP AG	27.01.25	PB GB	FLESSELLES

**Nom des participants (légende) :**

**Élu-es :** Patrick BLOCKLET (PB) - Gilles BORDET (GB) - Cédric CAGNART (CC) - Sandrine EVAÏN (SE) - Florian HOLOT (FH) - Lucie HOULLIER (LH) - Yann JANOSKOVA (YJ) - Gilles LARTIQUE (GLa) - Valérie LIEVENS (VL) - Françoise MOREAU (FM) - Karine OUTREQUIN (KO) - Monique PETIT (MP) - Carole REVILLON (CR) -Cyril SOMON (CS) **Administré-es :** Anthony CAPRON (AC) - Arnaud DHAUSSY (AD) - Karen DHAUSSY PREVOT (KDP) - Sébastien DHEILLY (SD) - Alizée DUBOIS BASUYAUX (ADB) - Jean DUPUTEL (JD) - Fanny HOYER (FH) - Estelle LARTIQUE (EL) - Jessica - LARTIQUE (JL) - Jean Claude LERICHE (JCL) - Thierry LOMBARD (TL) – Guillaume LENGLET (GLe) - Gérard MINETTE (GM) - Christophe OSSART (CO) - José TILLIER (JT) DP (David PAUCHET employé com)

